



## DÉPÔT ÉLECTRONIQUE DES THÈSES

Document à remettre en 2 exemplaires au Pôle Doctorat lors de votre inscription

**Je soussigné(e)** (NOM et prénom) : .....

Doctorant(e) en : .....

Equipe de Recherche : .....

**déclare avoir pris connaissance que l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 a choisi le dépôt électronique des thèses à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.**

Pessac, le : .....

Signature du Doctorant :



## INFORMATION IMPORTANTE

Document à remettre en 2 exemplaires au Pôle Doctorat lors de votre inscription

Lors de votre première inscription à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, une adresse électronique étudiante ([prenom.nom@etu.u-bordeaux3.fr](mailto:prenom.nom@etu.u-bordeaux3.fr)) vous est attribuée par le service informatique.

Vous devez activer et utiliser cette adresse pour toute correspondance avec nos services. En effet, l'Université ne communiquera avec vous que sur cette adresse [prenom.nom@etu.u-bordeaux3.fr](mailto:prenom.nom@etu.u-bordeaux3.fr).

Utiliser cette messagerie vous permettra de recevoir toutes les informations diffusées par l'Ecole Doctorale. Dans le cas contraire, vous vous exposez à ne recevoir aucune information.

Ces dispositions sont valables pour l'ensemble des doctorants, quelle que soit leur année d'inscription en thèse.

Vous trouverez un manuel d'utilisation et d'activation de la messagerie à l'adresse suivante :

[http://www.u-bordeaux3.fr/fr/formations/s\\_inscrire/doctorat/fonctionnement\\_du\\_pole\\_doctorat.html](http://www.u-bordeaux3.fr/fr/formations/s_inscrire/doctorat/fonctionnement_du_pole_doctorat.html)

**« Je déclare avoir pris connaissance de ces dispositions »**

Nom : .....

Prénom : .....

Equipe de recherche : .....

Date :

Signature du doctorant :